

RAPPORT D'ACHÈVEMENT DE PROJET (RAP) POUR LES OPERATIONS DU SECTEUR PUBLIC



GRUPE DE LA BANQUE
AFRICAINNE DE
DEVELOPPEMENT

+++++

I Données de base

A Données du rapport

Rapport daté du	Rapport daté du:	30 Octobre 2013	
	Date de la mission (<i>en cas de mission sur le terrain</i>)	De : 29 avril 2013	Au : 07 mai 2013

B Responsables du projet au sein de la Banque

Fonctions	À l'approbation	À l'achèvement
Directeur régional	J. LITSE	F.J.M. PERRAULT
Chef de bureau national	M. HMIDOUCHE	L. MOKADEM
Directeur sectoriel	K. BEDOUMRA	M. EL AZIZI
Responsable sectoriel	A. BEILEH	A. BAHRI
Coordinateur d'activités	T. DAMHAUG	J.M.OSSETE
Coordinateur d'activités suppléant	A. OUTAGUEROUINE	M. NDIAYE
Responsable d'équipe chargée du RAP		M. CHAABOUNI (STUDI International)
Membres de l'équipe chargée du RAP		M. JAZIRI (STUDI International)

C Données du projet

Nom du projet: Etude du Plan directeur d'assainissement de Ziguinchor		
Code du projet : P-SN-EB0-002	Numéro(s) de(s) instrument(s) de financement : 5600155000401	
Type de projet : Etudes	Secteur: Eau potable et assainissement	
Pays : République du Sénégal	Catégorisation environnementale (1-3): 3	
Etapes de traitement du dossier – Uniquement pour les financements approuvés par la Banque (ajouter/supprimer des lignes en fonction du nombre de sources de financement)	Evènements importants (Uniquement pour les financements approuvés par la Banque)	Décassements et dates de clôture (Uniquement pour les financements approuvés par la Banque)
Source/instrument de financement 1 : AWTF – African Water Facility Special Fund	Source/instrument de financement 1 : AWTF	Source/instrument de financement 1 : AWTF
Date d'approbation : 22 décembre 2006	Montants annulés: 0	Date initiale de décaissement de la 1ère tranche: 15 avril 2007 Date initiale de décaissement de la 3ème tranche: 15 avril 2008
Date de signature : 25 juin 2007	Financement complémentaire: 0	Date initiale de clôture: 31 mars 2009
Date d'entrée en vigueur : 09 août 2007	Restructuration (<i>préciser la date et le montant</i>)	Délai révisé du décaissement: 31

	concerné): SO		décembre 2012	
Date d'entrée en vigueur du premier décaissement : SO	Prorogations (préciser les dates): du 31 mars 2008 au 31/12/2012		Date de clôture révisée: 31/12/2012	
Date réelle du premier décaissement : 27 septembre 2007				
Source de financement (UC):	Montant décaissé (montant, Euros) :	Pourcentage décaissé (%) :	Montant non décaissé (UC):	Pourcentage non décaissé (%) :
Source/instrument de financement 1 :	935 000	100 %	0 UC	0 %
Source/instrument de financement 2 :				
Gouvernement:	54 560			
Autres (exemple, cofinanciers). <i>Si nécessaire, ajouter d'autres lignes :</i>				
TOTAL	989 560	100 %	0UC	0 %
Cofinanciers et autres partenaires extérieurs:				
Organisme(s) d'exécution et de mise en œuvre : Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique (Direction Générale de l'Hydraulique)				

D Revue et commentaires de la Direction

Rapport examiné par	Nom	Examiné le	Commentaires
Ingénieur eau et assainissement	F. D. BOUGAIRE	25/09/2013	Commentaires divers
Spécialiste en assainissement	O. GUENE	25/09/2013	Commentaires divers
Chef des opérations eau, FAE	J.M.OSSETE	25/09/2013	Plusieurs commentaires, révision du draft du rapport
Coordinatrice, FAE	A. BAHRI	30/09/2013	Commentaires mineurs
Directeur régional, ORWA	F.J.M. PERRAULT	24/01/2014	Pas de commentaires
Directeur OWAS/FAE	M. EL AZIZI	05/03/2014	Pas de commentaires

II Évaluation des performances du projet

A Pertinence

1. Pertinence de l'objectif de développement du projet

Notation*	Compte-rendu descriptif (250 mots maximum)
4	<p>La ville de Ziguinchor est la capitale régionale de la Casamance et sa population est estimée à environ 200 000 habitants. Pourtant, malgré son importance régionale, elle reste dépourvue d'une stratégie de gestion des eaux usées et des eaux pluviales. L'étude s'inscrit dans le cadre du Programme d'eau potable et d'assainissement du Millénaire (PEPAM) mis en place par le Gouvernement du Sénégal pour la réalisation en 2015 des Objectifs du Millénaire pour le Développement dans le secteur de l'eau potable et de l'assainissement pour cette ville. En termes d'objectifs, l'étude vise à contribuer à i) améliorer le niveau de l'assainissement dans les différents quartiers de la ville, ii) résoudre les problèmes environnementaux provenant du rejet des eaux usées non traitées dans les alentours des zones habitées, iii) supprimer la sévérité et la durée des inondations provoquées par la stagnation ou le ruissellement anarchique des eaux pluviales et iv) plaider pour l'utilisation des technologies novatrices en matière d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement.</p> <p>Aussi, dans une perspective de réduction de la pauvreté et d'amélioration de la qualité de vie des ménages, l'étude se propose de contribuer de façon participative et pratique à la promotion active de solutions d'assainissement alternatives et durables, proposant la mise en place de solutions d'assainissement durables à la parcelle et répondant aux normes d'hygiène les plus élevées, tenant compte des aspects genre et à faible coût d'utilisation. L'étude est en outre, conforme aux orientations stratégiques et aux activités opérationnelles de la FAE, en particulier, quant à la</p>

préparation de projets d'investissement à haut niveau d'impact dans le secteur de l'eau potable et l'assainissement.

* Pour toutes les notations, utiliser l'échelle suivante : 4 (Très satisfaisant), 3 (Satisfaisant), 2 (Insatisfaisant), 1 (Très insatisfaisant)

2. Pertinence de la conception du projet

Notation*	Compte-rendu descriptif (250 mots maximum)
3	<p>La Conception de l'étude est pertinente dans la mesure où la mise en œuvre de ses différentes phases a été globalement satisfaisante. En effet, la prévision de 4 phases distinctes avec des objectifs clairs a facilité la tâche du Consultant et de l'ONAS. La tenue de l'atelier de lancement du projet, de l'atelier de validation du Schéma directeur (SD) et des ateliers de restitution intermédiaires a permis la participation effective de tous les acteurs du secteur de l'AEPA de la ville et des représentants des associations des quartiers. L'étude a par ailleurs connu des améliorations de conception pour garantir la réalisation des effets attendus. En effet, un avenant au contrat du consultant a été conclu pour renforcer une activité initiale (réalisation des ouvrages de démonstration additionnels pour couvrir tous les quartiers) et pour introduire une activité qui n'a pas été prévue initialement à savoir l'organisation de la table ronde des bailleurs de fonds. Par ailleurs, d'autres suggestions d'ajustement de la conception du projet n'ont pas été suivies. Il s'agit en l'occurrence de la réduction des délais de l'étude jugés très longs par plusieurs parties prenantes et la formation collective des acteurs locaux qui n'a pas été identifiée comme activité intégrante dans le rapport d'évaluation du projet. En outre s'agissant d'un Schéma Directeur (SD) tenant lieu d'un document de planification, les TdR des prestations du Consultant auraient dû clairement exiger le développement d'outils de gestion et de planification comme le SIG, un modèle de prévision des crues et le renforcement des capacités techniques des acteurs ONAS et Mairie, par l'acquisition de logiciels et des formations. Le dispositif conjoint d'administration et de gestion engageant la Direction technique de l'ONAS et le Coordonnateur du projet était pertinent au vu des responsabilités de coordination, de gestion et de suivi attribuées.</p>

3. Enseignements tirés relativement à la pertinence

Questions clés (5 maximum, ; si nécessaire, ajouter d'autres lignes)	Enseignements tirés	Public cible
1. Adéquation avec les besoins de la population	1. L'étude a porté sur le volet eaux usées et le volet eaux pluviales, en parfaite adéquation avec les besoins prioritaires de la ville. Cette adéquation a été recherchée dès le départ par le MHA à travers l'endossement la demande exprimée par la Mairie. Elle a facilité aussi la participation des acteurs du secteur de l'AEPA de la ville et des populations tout le long du processus de l'étude ainsi que l'appropriation des solutions retenues	MHA/ONAS/FAE
2. Optimisation du délai et du phasage de l'étude	2. Des suggestions de raccourcir les délais de l'étude ont été partagées par plusieurs parties prenantes. La détermination des délais des études doit conjuguer plusieurs impératifs de base à savoir i) le respect du processus de l'exécution des activités, ii) la fiabilité de l'état des lieux qui doit caractériser la situation actuelle de laquelle dépend le choix des solutions techniques et iii) le maintien de la mobilisation des parties prenantes pour accompagner le processus	MHA/ONAS/FAE
3. Importance du SIG au stade de SD et plan d'aménagement	3. Le développement d'un SIG doit constituer une activité intégrante clairement exigée par les TDR d'élaboration de SD d'assainissement. En effet, le SIG représente un outil d'analyse facilitant la prise de décision dans le cadre de l'élaboration et l'opérationnalisation des documents de planification stratégique et sectorielle. Il apporte des informations et des données géo-spatiales i) aux outils de prévision des effets environnementaux, de changements climatiques et socio-économiques et ii) aux outils d'analyse, de comparaison d'options et d'évaluation des impacts. Le	FAE et MHA/ONAS

	développement d'un SIG et sa mise en place accompagnée d'une formation appropriée sont à prévoir à l'échelle centrale (ONAS) et à l'échelle décentralisée (Mairie).	
4. Renforcement de la sensibilisation sur le projet et la formation des acteurs locaux	4. Les actions de sensibilisation et de communication ont accompagné principalement la phase B de l'étude. La formation des acteurs locaux sur les nouvelles techniques d'assainissement doit être identifiée comme activité du projet, avec un budget spécifique conséquent.	MHA/ONAS/FAE
5. Renforcement des capacités de l'ONAS et de la Mairie pour maîtriser les produits du SD	5. Le renforcement des capacités de l'ONAS et de la Mairie qui assureront la mise en œuvre des projets du SD n'a pas été identifié comme activité à part entière dans le rapport d'évaluation du projet. La maîtrise des produits et d'éventuelles révisions du SD, nécessite le renforcement des capacités de l'ONAS et de la Mairie pour l'utilisation des outils et des modèles de conception développés dans le cadre de l'étude. Elle nécessite aussi l'acquisition de logiciels d'assainissement et la formation à leur utilisation.	MHA/ONAS/FAE

B Efficacité

1. Progrès réalisés pour atteindre l'objectif de développement du projet (objet du projet)

Commentaires

Fournir un bref descriptif du projet (composantes) et indiquer le contexte dans lequel il a été conçu et exécuté. Indiquer l'objectif de développement du projet (généralement l'objet du projet, tel qu'indiqué dans le CLAR)) et évaluer le progrès accompli. Les effets imprévus devraient également être pris en compte, ainsi qu'une référence spécifique à l'égalité des sexes dans le projet. Longueur maximale indicative : 400 mots.

Le projet a pour but de contribuer à la croissance économique, à la réduction de la pauvreté, à une meilleure santé, à l'élimination des disparités au niveau genre dans l'assainissement, et à l'amélioration de l'environnement aquatique de Ziguinchor, qui avec une population d'environ 250 000 habitants, représente l'un des pôles économiques et touristiques des plus vivants au Sénégal et occupe une position de carrefour pour les populations de la Guinée-Bissau, de la Guinée Conakry et de la Gambie. Le contexte de la fourniture des services d'assainissement dans la ville en 2009 est critique. En effet, la ville qui fait partie de la Casamance, la région la plus arrosée au Sénégal, reste confrontée à de sérieux problèmes d'inondation durant l'hivernage, augmentant l'incidence des maladies hydriques. Le taux d'accès aux services d'assainissement amélioré n'atteint que 45% pour les excréta et seulement 15% pour les eaux grises.

Le projet comprend 4 composantes d'étude en plus de celle dédiée à l'administration et la gestion du projet. Les progrès accomplis par composante sont les suivants:

- Composante A: Etudes préliminaires et de diagnostic. Cette composante a permis sur la base d'une série d'enquêtes de terrain auprès des ménages, des acteurs clés et des travaux de terrain, de i) dresser les données de base sur le cadre général de gestion de l'assainissement ainsi que les données sur le milieu physique et humain, ii) établir l'inventaire des ouvrages et des pratiques des ménages, des lieux à forte concentration humaine, de la gestion des boues de vidanges et enfin de l'assainissement industriel et artisanal, iii) établir l'état des lieux et l'analyse critique de la gestion actuelle des eaux pluviales et du système de drainage existant et l'évaluation des risques d'inondations pour chaque zone de la ville, et iv) mettre en évidence les problèmes et les besoins du secteur, ainsi que les attentes des usagers.
- Composante B: Sensibilisation sur les options stratégiques du plan directeur et rapport sur la stratégie: Cette composante a permis de définir les grandes lignes et les principes fondamentaux du Plan Directeur d'Assainissement de Ziguinchor, en termes de critères de conception, de fonctionnement et de choix technologiques. Pour les EU, les objectifs d'accès à l'assainissement amélioré pour les différents types d'usagers ont été établis, les coûts y afférents ont été estimés et les principes d'organisation et de financement ont été proposés. Pour les EP, les objectifs assignés à la gestion des eaux pluviales ont été établis, les axes de solutions ont été définis sur le plan hydraulique, sur le plan technologique et sur le plan de gestion et d'exploitation. L'élaboration de la stratégie EU s'est accompagnée d'une consultation des acteurs locaux, afin de prendre en compte leurs attentes et de préciser leur volonté à participer au programme. L'intérêt de l'ensemble des

acteurs et des populations s'est en particulier confirmé.

- Composante C : Préparation du Plan directeur d'assainissement, Plan d'investissement général, et l'Evaluation Stratégique Environnementale. Cette composante a permis d'élaborer l'APS EP et l'APS EU sur la base d'une comparaison technique, économique et environnementale de plusieurs variantes. Elle a permis aussi l'élaboration d'une EES. Les rapports de cette composante ont été validés dans le cadre d'un atelier final.
- Composante D : Préparation pour la mise en œuvre des projets et investissements prioritaires. Cette composante a permis d'élaborer des dossiers techniques détaillés de pré-investissement APS et DAO pour les volets EU et EP. Une EIES élaborée a été restituée aux acteurs du secteur.

Les composantes de l'étude ont été accompagnées de la réalisation de 236 sites de démonstration (prévus dans le contrat principal du Consultant et l'avenant y afférent). Ceci a permis de démontrer, in situ, l'adaptabilité des solutions techniques retenues.

Pour l'Administration et la gestion du projet, une table ronde des Bailleurs de fonds a été organisée pour présenter les projets et recueillir des engagements de financements. Cette table ronde a été l'occasion de présenter les besoins de financement du secteur de l'AEPA à l'échelle du pays.

2. Établissement de rapports sur les effets

Indicateurs des effets (selon le CLAR; si nécessaires, ajouter d'autres lignes)	Valeur de base (année)	Valeur la plus récente (A)	Cible visée (B) (valeur escomptée à l'achèvement du projet)	Progrès vers la réalisation de la cible (% réalisé) (A/B)	Compte-rendu descriptif (longueur maximale indicative : 50 mots par effets)	Indicateur sectoriel de base (Oui/Non)
Effet 1: Financements mobilisés pour la mise en œuvre du PDAZ	0 % (2009)	26,8 % (7,7 M€)	100 % (28,7 M€)	26,8 %	<p>Les besoins de financement du PDAZ présentés dans le cadre de la table ronde des bailleurs de fonds, se chiffrent à 28,7 M€ pour la période 2012-2015, dont 6,6 M€ pour la phase urgente de gestion des EU et 22,1M€ pour la gestion des EP. La tenue de cette table ronde n'a pas abouti à la formulation des engagements fermes des bailleurs de fonds en rapport avec les besoins de financement du PDAZ. Toutefois, elle a été l'occasion pour la BAD, d'exprimer son intention de soutenir le développement de l'assainissement de la Ville.</p> <p>Les efforts de recherche de financement du Gouvernement ont abouti actuellement à des engagements financiers qui s'élèvent à environ 7,7 M€. Il s'agit en l'occurrence des financements suivants:</p> <p>i) financement de la FAE quasiment acquis pour la réalisation du projet de gestion de boues de vidange qui s'élève à 1,26 M€, ii) du financement annoncé de la BAD pour la réalisation de la phase urgente EU (processus d'examen de la requête de l'ONAS est lancé) qui s'élève à 5,9M€, iii) financement prévu sur budget de l'Etat des travaux d'assainissement du quartier de Buddy, qui s'élève à 0,2 M€.</p>	Oui

Effet 2: Nombre de dossiers de pré investissements disponibles	0 en 2009	2	2 à la fin du projet	100 %	2 APD Eaux Usées (EU) et Eaux Pluviales (EP) ont été réalisés par le Consultant et ont servi à la définition des projets présentés à la table ronde. Ces APD sont aussi utilisés par l'ONAS pour la préparation du rapport de pré-formulation pour le financement de la phase urgente EU de la ville par la BAD. Ces 2 APD ont été utilisés par la Mairie de Ziguinchor comme document de référence pour la formulation de la requête de financement qui a abouti au financement par la FAE du projet de gestion des boues de vidanges et à la soumission de deux requêtes de financement auprès de l'UE. Enfin ces APD, avec les DAO qui ont suivi, ont contribué au choix des solutions techniques d'assainissement autonome dans le cadre des initiatives USAID-PEPAM.	Oui
Effet 3: Taux de demande d'assainissement additionnelle exprimée	0% en 2009	60%	60%	100%	La mise en place des sites de démonstration a permis la formulation de nouvelles demandes d'assainissement à un niveau très élevé. Les enquêtes de ménages et les enquêtes ciblées auprès des chefs des associations des quartiers, confirment l'atteinte du niveau visé de 60% de ménages ayant exprimé leur demande en ouvrages d'assainissement amélioré.	
Notation (voir méthodologie EER)*	Compte-rendu descriptif					
3	La cible de l'effet 1 relatif à la mobilisation des fonds n'a pas été atteinte, en particulier pour le volet EP. Cependant, avec les financements quasiment acquis ou prévus, notamment ceux annoncés par la BAD, lors de la mission de négociation et d'instruction de projets organisé par le MHA auprès de la Banque du 05 au 10 février 2013, cet effet est en cours d'atteindre le niveau ciblé. Les cibles de l'effet 2 et de l'effet 3 sont atteintes. Ce niveau très satisfaisant est d'autant plus évident que l'étude continue à faire l'objet de sollicitation continue par les planificateurs et bailleurs de fonds, en tant que seul document en vigueur de planification de l'assainissement de la ville.					

3. Rapport sur les produits

Indicateurs des produits (tel qu'indiqué dans le CLAR; ajouter d'autres lignes, si nécessaire)	Valeur la plus récente (A)	Cible visée(B) (valeur escomptée à l'achèvement)	Progrès vers la réalisation de la cible (% réalisé) (A/B)	Compte-rendu descriptif (longueur maximale indicative: 50 mots par produit)	Indicateur sectoriel de base(Oui/Non)
Produit A.1: Validation des rapports de diagnostic EU et EP	100% des rapports de diagnostic validés en août 2009	100% des rapports de diagnostic validés en mai 2009	100 %	L'étude a démarré avec un atelier de lancement qui a eu lieu le 15 décembre 2009 et qui a connu la participation d'une cinquantaine	oui

				<p>d'acteurs. Les rapports de diagnostic élaborés par le Groupement PECHER/EDE) et validés par l'ONAS ont été présentés en trois volumes:</p> <ul style="list-style-type: none"> · Volume 1: Données de base · Volume 2 : Eaux usées et excréta · Volume 3 : Eaux pluviales <p>Dans le rapport de premier établissement, le Consultant a annoncé le développement et la fourniture d'un SIG à l'ONAS. Cet engagement n'a pas été concrétisé jusqu'au moment de l'élaboration du PCR, à cause des litiges entre les membres du Groupement en particulier sur la répartition des tâches. La date du 30 avril 2011 annoncée dans l'aide-mémoire de la mission de supervision de la FAE (du 27 au 30 mars 2011), n'a pas été respectée.</p>	
Produit A.2: Validation de la méthodologie de conception technique et économique des solutions alternatives d'assainissement à la parcelle y compris l'assainissement écologique	100% validés en octobre 2009	0% validé en début 2009	100 %	La justification socio-économique des nouvelles techniques d'assainissement les plus adaptées a été apportée lors des études diagnostic. Le développement conceptuel tenant compte des critères stratégiques, institutionnels techniques, socio-économiques et environnementaux a été assuré lors de la phase B et présenté dans le rapport stratégique	oui
Produit A.3: Les sites pilotes de démonstration (objet de contrat et avenant) sont réalisés au niveau des ménages	0 en en début 2009	239 ouvrages réceptionnés	100 %	Tous les ouvrages de démonstration ont été construits par le Groupement, à savoir 25 ouvrages pour la phase pilote et 214 ouvrages dans le cadre de l'avenant au contrat de base. La mise en place des sites de démonstration prévue initialement lors de la phase A, a été lancée lors de la phase B.	oui
Produit A.4: Validation du Rapport du voyage d'études	0%	100% validés en mai 2009	0%	Le voyage d'étude qui devait bénéficier à un représentant de la Mairie et à deux représentants de l'ONAS, n'a pas eu lieu. Les trois tentatives d'organisation ont échoué pour des raisons de choix de lieu, de budget et de liste de participants. Sachant que le montant correspondant à l'organisation de ce voyage a été perçu par le Groupement qui est en charge de cette activité. Actuellement, le cabinet s'est engagé à le réaliser et l'ONAS a entamé les formalités de	oui

				réalisation de cette tâche.	
Produit B.1 :Validation des compte rendus de consultation et ateliers	100% des acteurs visés sont consultés en octobre 2009	100% des acteurs visés sont consultés en septembre 2009	100%	Les consultations ont concerné la gestion des eaux usées et des excréta, la gestion des eaux pluviales et la gestion des déchets solides. Elle se sont déroulées à trois niveaux: <ul style="list-style-type: none"> – Niveau I : Une première série regroupant les acteurs institutionnels, les professionnels du secteur et les représentants des quartiers, – Niveau II : Une série de rencontres de « retransmissions » quartier par quartier qui a concerné 568 personnes, représentants de ménage – Niveau III : Atelier de restitution qui a concerné 568 personnes 	oui
Produit B.2 :Validation des rapports sur la stratégie EU et EP	100% validé en octobre 2009	100% validés en septembre 2009	100 %	Deux rapports ont été présentés et validés: <ul style="list-style-type: none"> – Le volume 1, consacré au volet eaux usées et excréta, établit les objectifs d'accès à l'assainissement amélioré pour les différents types d'usagers. Il y est proposé une organisation et une série de mesures d'accompagnement. – Le volume 2, consacré au volet eaux pluviales, établit les objectifs assignés à la gestion des eaux pluviales et les solutions, sur les plans hydraulique et technologique. 	oui
Produit C1 : Validation des rapports d'APS intégrant pour EU et EP	100% validés en mars 2010	100% validés en avril 2010	100%	Les rapports d'APS ont été présentés en quatre volumes: Volume 1 relatif à l'APS EU Volume2 relatif à l'APS EP. Au niveau de chaque APS , Le Groupement a présenté la conception et le dimensionnement des variantes, ainsi que le choix de la variante optimale. Volume 3 : Analyse économique et	oui

				<p>financier du volet EU Volume 4 :Analyse économique et financier du volet EP</p> <p>La qualité des rapports en version finale a été jugée satisfaisante. Ces derniers ont été par conséquent validés. Cependant, cette qualité a pu être acquise grâce à la vigilance de l'ONAS pour le respect du Groupement des commentaires et l'intégration des améliorations convenues. Plusieurs versions des rapports provisoires ont été produites pour aboutir à la qualité escomptée, en particulier pour le volet des EP.</p>	
Produit C2: Validation du rapport de l'EES	100% validés en septembre 2010	100% validés en avril 2010	100%	Les TDR de l'EES ont été validés et le démarrage de l'étude a été autorisé par la Direction de l'environnement et des Etablissements Classés du Ministère en charge de l'Environnement.	oui
Produit D1: Validation du rapport des APD EU et EP	100% validés en juin 2011	100% validés en novembre 2010	100%	<p>Les rapports d'APD ont été présentés en deux volumes qui ont été validés</p> <p>Volume1:APD EU Volume 2 : APD EP</p> <p>La qualité des rapports en version finale a été jugée satisfaisante. Ces derniers ont été par conséquent validés. Cependant, cette qualité a pu être acquise grâce à la vigilance de l'ONAS pour le respect du Groupement des commentaires et l'intégration des améliorations convenues. Plusieurs versions des rapports provisoires ont été produites pour aboutir à la qualité escomptée, en particulier pour le volet des EP</p>	oui
Produit D2 : Validation du rapport des DAO EU et EP	100% validés en mars 2011	100% validés en novembre 2010	100%	<p>Les DAO ont présentés en deux volumes:</p> <p>Volume 1: DAO EU; Volume 2: DAO EP.</p> <p>La qualité des rapports en version finale a été jugée satisfaisante. Ces derniers ont été par conséquent validés.</p>	oui

Produit D3: Restitution du rapport EIES au acteurs	100% restitués en Septembre 2012	100% restitués en novembre 2010	100%	Les TDR de l'EIES ont été validés et le démarrage de l'étude a été autorisé par la Direction de l'environnement et des Etablissements Classés du Ministère en charge de l'Environnement. L'EIES a concerné l'option technique retenue	oui
Produit E.1 : Nombre de rapports d'avancement trimestriels et d'achèvement	Un RAT produit à chaque trimestre Le RAP n'a pas été préparé	Un RAT produit à chaque trimestre Un RAP produit à la fin du projet	90%	Durant la période d'intervention du Coordonnateur du Projet, un RAT a été remis régulièrement à chaque trimestre, malgré quelques retards observés par les missions de supervision de la FAE. Le RAP n'a pas été préparé malgré les multiples rappels du chargé de projet et les constats des missions de supervision de la FAE.	oui
Produit E.2 : Tenue de la table ronde de bailleurs de fonds	Une table ronde organisée après validation des rapports de la phase D	Une table ronde organisée après validation des rapports de la phase D	100 %	<ul style="list-style-type: none"> · L'organisation de la table ronde a été introduite comme activité additionnelle, objet de l'avenant au Consultant. · Le contexte de l'organisation de la table ronde a été marqué par l'accentuation des inondations · Le Ministère des finances a opté pour la tenue d'une seule table ronde sectorielle pour la recherche de financement pour les mesures d'urgence du programme de lutte contre les inondation, le PEPAM, le PAGIRE et le PDAZ. · La table ronde a été organisée en décembre 2012 dans le cadre du Forum Eau et Assainissement. 	Oui
Notation (voir méthodologie EER)*					
3	Sur un total de 13 cibles sur les produits du projet, 11 cibles ont été atteintes, malgré les retards notés dans les réalisations, et deux cibles non atteintes. Ces deux cibles concernent le voyage d'étude et l'élaboration du PAR. La réalisation moyenne des produits est de 91,5 %.				

4. Notation de l'Objectif de développement (OD)¹

Notation de l'OD (à partir de l'EER actualisé)*	Compte-rendu descriptive (longueur maximale indicative: 250 mots)
3	<p>Les progrès accomplis vers l'atteinte de l'objectif de développement du projet sont satisfaisants. D'autant plus que sur l'ensemble des cibles d'effets et de produits, une cible d'effet et deux cibles de produits n'ont pas été atteintes. Avec les financements quasiment acquis ou prévus, l'effet relatif à la mobilisation des fonds est en cours d'atteindre le niveau ciblé.</p> <p>L'étude réalisée dans le cadre du projet a permis l'initiation de nouveaux concepts de SD participatif et concerté en</p>

¹Pour ce qui concerne les opérations utilisant l'ancien rapport de supervision et système de notation de SAP, la note de l'OD du PCR sera calculée en utilisant la méthodologie de l'EER.

parfaite adéquation avec les besoins prioritaires d'assainissement des villes du Sénégal. Elle a permis aussi de concevoir des solutions d'assainissement alternatives et durables répondant aux normes d'hygiène les plus élevées, et au moindre coût d'utilisation et allégeant la pénibilité des tâches des femmes et des jeunes filles au foyer. Des sites de démonstration de cette solution a permis la formulation de nouvelles demandes d'assainissement de la demande d'assainissement. Enfin, ce SD représente actuellement le document de référence pour l'investissement et le financement dans le secteur de l'assainissement de la ville. Toutes les dernières initiatives de la Mairie pour la recherche de financement se sont référées au SD d'assainissement. L'étude a entraîné un effet de levier pour 3 gros projets en cours d'évaluation par la BAD et un projet financé par l'état Sénégalais. Elle était à la base de l'action du CICR pour la réalisation des 150 ouvrages d'assainissement de la phase test pour les déplacés des conflits, ainsi que du Projet USAID - PEPAM pour la réalisation de 81 ouvrages d'assainissement. Ces deux initiatives ont adopté la solution technique d'assainissement autonome du PDAZ. Parmi les facteurs qui ont beaucoup participé la mobilisation des financements, on peut citer l'appropriation du projet par la Mairie du Ziguinchor. En effet avant même la fin du projet, la Mairie a introduit une demande de financement à la FAE pour la réalisation d'une station de boues de vidange.

5. Bénéficiaires (si nécessaire, ajouter d'autres lignes)

Réels(A)	Prévus(B)	Progrès vers la réalisation de la cible (% réalisé A/B)	% Femmes	Catégorie (par exemple, les agriculteurs, les étudiants)
Populations de la ville de Ziguinchor qui se classe au quatrième rang parmi les villes les plus peuplées du Sénégal et qui représente un pôle d'attraction et occupe une position de carrefour pour les populations de la Guinée-Bissau, de la Guinée Conakry et de la Gambie	Environ 200.000 hab.	100%	50 %	Port, aéroport, différentes industries, secteur de la pêche et du tourisme
L'ONAS La Mairie de la ville Les services techniques du secteur de l'assainissement de la ville Les Agences internationales de Coopération : USAID, GIZ ONG PACTE Les associations de quartiers	Les parties prenantes	100%		

6. Effets imprévus ou additionnels (si nécessaire, ajouter d'autres lignes)

Description	Type (exemple. genre, changement climatique, aspect social, autres)	Positif ou négatif	Impact sur le projet (élevé, moyen, faible)
La contamination de certains puits a constitué un effet négatif déploré par le service d'hygiène et certains ménages. Cet effet s'est manifesté malgré l'effort d'adéquation entre le type d'ouvrage et le niveau de la nappe phréatique.	autre	négatif	élevé
Lors de la définition des activités du PDAZ, il était prévu juste une phase pilote de réalisation d'ouvrages d'assainissement autonome. Mais étant confronté à une demande très forte des populations pour une multiplication de ces ouvrages, la coordination du projet a introduit un avenant pour une extension des ouvrages à d'autres quartiers.	autre	positif	élevé
La non prise en charge de l'entretien, de la maintenance du site de démonstration de l'école a constitué une insuffisance majeure dans la	autre	négatif	élevé

réalisation des objectifs de développement de l'étude.			
La question genre est vraisemblablement à l'origine de la non-utilisation de la latrine au niveau de certains ménages. Les femmes interviewées affirment qu'elles attendent l'autorisation du chef de ménage pour commencer à utiliser la nouvelle latrine	autre	négatif	élevé

7. Leçons tirées relativement à l'efficacité (si nécessaires, ajouter d'autres lignes)

Questions clés (5 maximum; si nécessaire, ajouter d'autres lignes)	Leçons tirées	Public cible
1. Programmation de la table ronde des bailleurs de fonds	1. La mobilisation des fonds des programmes de pré-investissement nécessite impérativement la réussite de l'organisation de la table ronde des bailleurs de fonds. Le choix d'organiser une table ronde sectorielle n'a pas été efficace pour le PDAZ. A la limite, il aurait été plus judicieux d'organiser une table ronde visant seulement les projets de la FAE à savoir le PARGIRE et le PDAZ. L'élaboration d'une feuille de route de table ronde spécifique au projets FAE, incluant clairement la stratégie, les objectifs, l'organisation et les moyens, en étapes de préparation, doit être assurée suffisamment en avance.	FAE/Gouvernement
2. Importance des activités d'ingénierie sociale dans le cadre de l'étude du SD	2. La sensibilisation des populations a été menée efficacement et a facilité l'expression de la demande d'assainissement. Cette sensibilisation gagnerait d'avantage en efficacité si elle était inscrite dans une activité plus globale d'IEC et de changement de comportement socio-culturel visant l'ensemble des populations y compris les couches sociales les plus défavorisées de la ville.	FAE/Gouvernement
3. Maîtrise des fonctions de conception, d'exécution d'entretien et de maintenance	3. Les sites de démonstration réalisés semblent avoir été pénalisés par un manque de contrôle et d'entretien. Pour maintenir le système d'assainissement autonome en bon état de fonctionnement le plus longtemps possible, un entretien régulier est nécessaire. Pour ce faire, il est nécessaire de proposer au stade des études, un manuel de conception de l'ouvrage expliquant les consignes précises sur l'entretien et l'exploitation des ouvrages. Ce type de document doit constituer un produit des études de SD d'assainissement	

C Efficience

1. Respect du calendrier

Durée prévisionnelle – année (A) (selon le REP)	Délai réel d'exécution – année (B) (depuis l'entrée en vigueur du 1er décaissement)	Délai prévu par rapport au délai réel d'exécution (A/B)	Notation*
22mois	63mois	0,35	2

Compte-rendu (longueur maximale indicative : 250 mots)

La durée initiale du projet était de 22 mois et la durée réelle fut de 63 mois, en considérant que la date de fin de projet est celle de la date de tenue de la table ronde des bailleurs de fonds. Ce retard très important a été enregistré notamment au démarrage et à la fin de l'étude. Le retard pris au démarrage est lié à l'obtention de l'ANO de la FAE et de l'Avis de la Direction Centrale des marchés publics sur le Contrat du Consultant (la date de commencement effective de l'étude est janvier 2008, soit 3 mois après la date du premier décaissement). Le retard de plusieurs mois pris à la fin du projet est lié au désaccord financier entre les deux membres du groupement sur la fixation des coûts unitaires des ouvrages de démonstration. Ce retard a été accentué par i) le temps alloué à la prorogation due à l'avenant pour l'exécution des ouvrages d'assainissement autonomes, et ii) le temps très long qui a été accordé pour l'obtention du dernier décaissement (la demande a été formulée à la FAE en mars 2011 et la date effective du dernier

décaissement était en décembre 2012). Aussi certains retards parfois de plusieurs mois ont été enregistrés au cours de l'exécution de l'étude, dus au non-respect des commentaires par le Consultant. Plusieurs versions des rapports provisoires C et D notamment pour les eaux pluviales, ont été produits pour aboutir en fin à des versions définitives validées. Enfin, l'exécution des travaux de terrain a eu quelques mois de retard du à la saison des pluies. Durant l'hivernage plusieurs quartiers de Ziguinchor étaient inaccessibles par les véhicules et l'intensité des précipitations avait empêché le déroulement normal des travaux de terrain.

2. Efficience de l'utilisation des ressources

Pourcentage moyen de la réalisation matérielle des produits du CLAR financés par tous les financiers (A) (voir II.B.3)	Taux d'engagement (%) (B) (voir tableau 1.C – Total taux d'engagement de tous les bailleurs de fonds)	Pourcentage moyen de la réalisation matérielle par rapport au taux d'engagement (A/B)	Notation*
91.54 %	83,8%	1.09	3

Compte-rendu(longueur maximale indicative : 250 mots)

L'efficience de l'utilisation des ressources est satisfaisante. Le projet a réalisé l'essentiel des produits escomptés dans les limites du budget disponible.

Le voyage d'étude à l'étranger ainsi que le rapport d'achèvement du bénéficiaire n'ont pas été réalisés, ce qui explique le taux de réalisation de 91,6%. Le taux de décaissement est de 100%.Le reliquat à restituer à la FAE à la fin du projet est de 78 355 Euros, d'où un taux d'engagement net de 83.9%. Notons que les montants relatifs aux activités non réalisées (voyage d'étude et élaboration du RAP) ont été payés aux Consultants.

3. Analyse coût-avantage

Taux de rentabilité économique (à l'approbation)	Taux de rentabilité économique actualisé (à l'achèvement)	Notation*
N/A	N/A	N/A
Compte-rendu descriptive (longueur maximale indicative : 250 mots)		
N/A		

4. État d'avancement de l'exécution (IP)²

Notation de l'EE (tirée de l'EER actualisé) *	Compte-rendu descriptif (commenter spécifiquement les rubriques de l'EE qui ont obtenu une note insatisfaisante ou très insatisfaisante, selon le tout dernier EER). (longueur maximale indicative : 500 mots)
3	<p>La notation moyenne de l'EE est de 3,44. Ce qui indique que le processus de mise en œuvre de l'étude est pour la plupart très satisfaisant et aurait pu déboucher sur les résultats prévus si des mesures d'appui avaient été prises à temps.</p> <p>En effet, l'état d'avancement de l'exécution du projet est globalement satisfaisant. Toutes les clauses du contrat ont bien été respectées, et notamment les conditions du premier décaissement. Le projet a été réalisé en collaboration rapprochée avec le Chargé du Projet de la FAE. Les services du consultant ont été acquis suivant les règles et procédures de la Banque. L'étude a été mise en œuvre par l'ONAS avec le Coordonnateur du Projet appuyé par la Mairie de Ziguinchor notamment en la personne de l'Adjoint au Maire. Les études ont été examinées et validées par les parties prenantes.. Grâce à l'ONAS, l'administration et la gestion financière du Projet a été assurée avec satisfaction. Le Coordinateur du projet a assuré avec satisfaction la gestion technique du projet. Les rapports trimestriels ont été remis régulièrement mais avec des retards parfois très importants. Le rapport d'achèvement n'a pas été remis à la FAE. L'ONAS et le Coordonnateur du projet n'ont pas été suffisamment attentifs à certaines recommandations formulées par les missions de supervision de la FAE, relatives aux retards enregistrés. L'exécution financière du projet en terme de décaissements des fonds de la FAE et de la contrepartie et des engagements budgétaires a été satisfaisante. La gestion financière a été assurée par l'ONAS sans problèmes notables. La formation du représentant de l'ONAS et du Coordonnateur sur les procédures d'acquisition de la BAD a facilité la maîtrise de cette tâche. Le suivi-évaluation a été assuré sur la base d'un tableau de bord de suivi des indicateurs proposés dans le RAT; ce qui a permis de mettre à disposition des</p>

²Pour ce qui concerne les opérations utilisant l'ancien rapport de supervision et système de notation de SAP, la note de l'EE devra être convertie de l'échelle de 0 à 3 utilisée dans SAP à celle de 1 à 4 utilisée dans le EER

informations, en particulier sur l'avancement du projet, en termes techniques, financiers et de passation des marchés. La mise en place des manuels et des outils et le renforcement des capacités en matière de passation des marchés, de gestion financière et de suivi-évaluation, dès le démarrage du projet aurait pu faire gagner à la Coordination du projet en efficacité et efficience. L'Audit final des états financiers annoncé en fin décembre 2012 après l'organisation de la table ronde des bailleurs de fonds, n'a pas encore eu lieu. Son organisation est prévu pour septembre 2013.

5. Enseignements tirés relativement à l'efficience

Questions clés (5 maximum; si nécessaires, ajouter d'autres lignes)	Enseignements tirés	Public cible
1. Elaboration de manuels et formation de l'unité de coordination du projet aux procédures de la BAD	1. Il est indispensable de former le coordonnateur de projet et le comptable dès le démarrage des activités. La réussite de cette formation est liée aussi à la mise en place de l'instrumentation constitutive d'une bonne mise en œuvre, en particulier les manuels de procédures et le plan de suivi-évaluation	FAE
2. Qualité anticipative des TDR	2. Les difficultés rencontrées par l'ONAS pour faire accepter au Bureau d'études PECHER d'intégrer l'étude des ouvrages (STEP et Emissaire) et de proposer une variante de SP réduisant le débit de pompage et du coût de la station, n'ont pas facilité l'exécution du projet et son appropriation par certains bailleurs de fonds (Union Européenne). Une attention particulière est à accorder à la préparation des TdR des études de pré-investissement. Pour ce faire, il est nécessaire de faire appel à une expertise dotée de très bonnes capacités anticipatives de conception et de planification permettant de traduire les problématiques et les besoins en produits attendus.	MHA/ONAS /FAE
3. Maîtrise du calendrier d'exécution du projet	3. La maîtrise du calendrier d'exécution du projet nécessite le recours à de logiciels puissants et flexibles de planification qui permettent de faire des analyses des délais et de gérer les dates clés, les marges de retard tolérées et le chemin critique (le chemin le plus long du réseau logique des tâches du début à la fin et la séquence de tâches avec la plus petite marge de retard).	MAH/ONAS /FAE
4. Maîtrise des prestations fournies dans le cadre du Groupement	4. Afin d'éviter des litiges entre deux membres d'un groupement, il est nécessaire que la convention du groupement intègre des clauses afférant à la solidarité des membres et à l'établissement des responsabilités en cas de manquement d'un membre de groupement. Cette convention pourrait être exigée en tant que pièce constitutive du contrat principal.	MAH/ONAS /FAE

D Durabilité

1. Viabilité financière

Notation*	Compte-rendu descriptif (longueur maximale indicative : 250 mots)
2	Le projet a permis de mobiliser des fonds assez importants pour la gestion des EU et la gestion des boues de vidanges (7,7 M€). Pour la gestion des EP, la BAD a exprimé son intention de financer les projets retenus (22,1 M€). La tenue de la table ronde a permis au Gouvernement de mobiliser des fonds d'environ 166 M€ pour le développement de secteur de l'AEPA à travers notamment la phase d'urgence du Programme Décennal de Lutte contre les Inondations, le PEPAM et le PAGIRE. Le projet n'a pas toutefois proposé un mécanisme de suivi des engagements des tables rondes. La viabilité financière nécessite, par ailleurs, la mise en place de tels mécanismes regroupant l'Etat, la Municipalité et les

bailleurs de Fonds. , pour mieux coordonner les actions de mobilisation des fonds et le suivi de l'exécution des projets. Le PDAZ a par ailleurs développé une stratégie favorisant une prise en charge efficace de l'entretien des infrastructures d'assainissement public par des structures de gestion tenues par les usagers, sous la responsabilité de la Mairie. Toutefois, l'étude n'a pas suffisamment développé les modalités et les mécanismes opérationnels de financement de l'assainissement offrant des perspectives de pérennisation, c'est-à-dire d'autofinancement du secteur. D'autant plus que la situation actuelle est marquée par l'absence d'une représentation de l'ONAS à Ziguinchor, la non clarté des attributions des acteurs locaux (municipalités, usagers) et les insuffisances des capacités des usagers, de la Mairie, des PME et des structures de crédit. L'enquête sur la volonté à payer des consommateurs a mis en exergue leur disposition à contribuer dans le financement des ouvrages d'assainissement amélioré. Toutefois, il reste que cette contribution est loin d'être au niveau requis pour une viabilité financière des réalisations. Les populations continuent à considérer que le financement des infrastructures domestiques est à assurer par l'aide publique et les subventions.

2. Durabilité institutionnelle et renforcement des capacités

Notation*	Compte-rendu descriptif(longueur maximale indicative, 250 mots)
3	<p>Le PDAZ a développé avec satisfaction une synergie et un travail collaboratif entre l'ONAS et la Mairie. Aussi de par l'application de l'approche participative et de concertation, il a renforcé le savoir-faire et les capacités opérationnelles de i) l'ONAS et la Mairie en tant que maître d'ouvrage, ii) de l'ONGPACTE en tant que maître d'œuvre spécialisé dans le domaine de l'assainissement, iii) des PME, artisans et maçons en tant que chargés de la réalisation des ouvrages de démonstration, iv) des conseils des quartiers dans le rôle de relais et d'intermédiaire social et v) les services techniques de la ville (Direction de l'environnement et des établissements classés, Direction du développement local, Direction régionale du développement rural, Service d'hygiène, Service régional de l'urbanisme, Inspection départementale de l'éducation nationale) en tant qu'acteurs du secteur de l'assainissement.</p> <p>Le renforcement des capacités de gestion et de plaidoyer de la Mairie, l'ouverture d'une représentation de l'ONAS dans la ville et le développement d'un partenariat entre la Mairie et le secteur privé représentent une ardente obligation pour la durabilité institutionnelle du Projet.</p> <p>La non organisation du voyage d'étude et l'absence des activités de mise en place de logiciels d'assainissement ont limité la portée du PDAZ en terme de renforcement des capacités institutionnelles de l'ONAS et de la Marie.</p>

3. Appropriation et durabilité des partenariats

Notation*	Compte-rendu descriptif(longueur maximale indicative : 250 mots)
3	<p>Le PDAZ a connu une bonne implication de la Mairie. Son appropriation du projet représente l'une des garanties de la durabilité institutionnelle du PDAZ. D'autant plus qu'elle a participé tout au long du processus de concertation, au choix des solutions techniques et de mise en œuvre des sites pilotes de démonstration. Cette appropriation s'est concrétisée par l'engagement de cette institution dans l'effort de plaidoyer pour la recherche de financement.</p> <p>Les services techniques de la ville les plus concernés ont participé au lancement et à la validation des études. Toutefois, le niveau d'appropriation est juste satisfaisant, notamment pour le SNH, la DAZ et la DA qui déplore sa non implication dans l'étude et en particulier en ce qui concerne le choix des sites de démonstration, malgré qu'il ait été le plus présent sur le terrain. La non diffusion de la version définitive des études aux différents acteurs participants a limité la portée de cette appropriation.</p> <p>Grâce aux campagnes de sensibilisation et de consultation et à la mise en place des sites de démonstration des ouvrages d'assainissement, le niveau d'appropriation des habitants des quartiers bénéficiaires est très satisfaisant.</p> <p>Aussi, la réalisation de ces ouvrages a permis l'appropriation des technologies de réalisation adaptées et à faible coût pour les artisans locaux et les ONG locales.</p> <p>En ce qui concerne le secteur privé, son implication et son appropriation du projet sont très limitées. Vraisemblablement le nombre très limité des PME opérants dans l'assainissement est à l'origine de cette insuffisance.</p>

4. Durabilité environnementale et sociale

Notation*	Compte-rendu descriptif(longueur maximale indicative : 250 mots)
/	Le projet est classé en catégorie 3.

5. Enseignements tirés relativement à la durabilité

Questions clés (5 maximum; si nécessaire, ajouter d'autres lignes)	Enseignements tirés	Public cible
1. Faiblesses de la capacité à payer des bénéficiaires	1. Le financement durable de l'assainissement implique la participation des usagers dans les coûts d'investissement, d'entretien et d'exploitation des ouvrages. La recherche de technologies à faible coût de réalisation et d'entretien, correspondant à la capacité et volonté à payer des usagers, est à même de promouvoir le financement local.	MHA/ONAS/FAE
2. Rôle renforcé de la Mairie pour la viabilité des ouvrages	2. La Mairie est tenue de contrôler périodiquement le bon fonctionnement et l'entretien des ouvrages d'assainissement collectifs ou semi-collectifs. L'intervention de la Mairie peut aller plus loin, et prendre en charge l'entretien voire la réhabilitation des ouvrages existants. Elle peut créer en son sein et afin d'exercer cette tâche un service public d'assainissement collectifs ou semi-collectifs qui pourrait être alimenté par une redevance spécifique. Des activités de renforcement des capacités de la Mairie sont à mener par ailleurs à travers la formation dans la gestion des projets et à travers l'assistance technique pour améliorer la qualité de plaidoyer, de planification et de suivi de la mise en œuvre des projets.	MHA/ONAS
3. Rôle accru des associations communautaires et ONG	3. Les associations des quartiers et les ONG, peuvent avoir un rôle important en matière d'assainissement. L'expérience a montré le bien-fondé d'une telle approche qui permet aux bénéficiaires de s'approprier le projet qui leur est destiné et de veiller à la durabilité de son exploitation. Aussi, avec leur encadrement, elles peuvent assurer le rôle de relai pédagogique auprès des populations locales pour qu'elles participent dans les choix des solutions et adoptent les technologies d'assainissement améliorées retenues.	MHA/ONAS/FAE
4. Emergence d'opérateurs privés locaux	4. Les petits prestataires privés peuvent jouer un rôle important pour le développement de l'assainissement autonome, notamment dans les zones à faibles revenus. Les pouvoirs publics doivent reconnaître le rôle joué par ces prestataires et promouvoir l'émergence d'opérateurs privés structurés, en particulier par des mesures d'encouragement aux investissements et par des facilitations à l'accès au crédit. A ce niveau, il est important d'encourager les initiatives de micro-crédit pour offrir aux particuliers et aux petits prestataires privés un financement adapté à leur situation : financement à bas coût, garanties tangibles limitées.	Gouvernement
5. Mécanisme de suivi de la mobilisation des fonds	5. La concrétisation des promesses et des engagements des bailleurs de fonds est un enjeu important pour la durabilité du projet. Elle	Gouvernement

nécessite la mise en place d'une batterie de dispositifs et de mécanismes sectoriels de plaidoyer, de suivi et de coordination par projet et par Bailleurs de fonds.

III Performances des parties prenantes

A Pertinence

1. Performance de la Banque

Notation*	Compte-rendu descriptif sur la performance (tant quantitative que qualitative, en fonction des informations disponibles) de la Banque, à insérer par l'emprunteur. Voir la note d'orientation sur les questions à aborder. (longueur maximale indicative : 250 mots)
3	<p>La Banque/FAE a veillé à la bonne exécution de l'étude et au respect de ses règles et procédures en matière d'acquisition. Elle a contribué aux changements apportés en cours de projet et à la forte implication/ appropriation des différentes parties prenantes. Pendant toute la durée du projet, la Banque/FAE a réalisé 4 missions de supervision et elle a participé à la table ronde des Bailleurs de fonds.</p> <p>Pour une meilleure efficacité de sa mission, la Banque/FAE a fait participer l'expert eau de SNFO Sénégal entant que relais local. Certaines recommandations cruciales des missions de supervision n'étaient pas appliquées, d'où la persistance de certains problèmes d'efficience du projet. Un audit à mi-parcours a été réalisé dans le cadre du projet. L'audit final n'est pas encore réalisé. Son organisation est prévu pour septembre 2013. La Banque/FAE a pris des dispositions exceptionnelles pour faciliter l'exécution du projet, en particulier i) Le report de la date de clôture du projet pour permettre à l'ONAS de réaliser la totalité des activités, ii) l'acceptation de l'avenant au contrat principal du Consultant pour la réalisation des ouvrages pilotes additionnels. Toutefois, la Banque/FAE n'a pas accepté de réduire la durée du contrat du Consultant dans le but de respecter les termes de l'Accord de Don et au vu des risques réels de retards dans l'exécution des prestations du Consultant.</p> <p>Le bénéficiaire du don a indiqué que le projet a été réalisé en collaboration permanente et avec l'appui de la FAE. L'ONAS et le Coordonnateur du projet sont très satisfaits de la performance de la Banque/FAE. Cependant ils ont signalé que les lenteurs des décaissements enregistrés ont été les causes de certains retards dans l'exécution de l'étude.</p>
<p>Commentaires à insérer par la Banque sur sa propre performance (tant quantitative que qualitative, en fonction des informations disponibles). Voir la note d'orientation sur les questions à aborder. (longueur maximale indicative : 250 mots)</p>	
Questions clés (liées à la performance de la Banque, 5 maximum; si nécessaire, ajouter d'autres lignes)	Enseignements tirés
1. Respect du calendrier des décaissements	1. Le respect du calendrier de décaissement est impératif pour maîtriser les délais d'exécution du projet. La Banque/FAE doit mettre tout en œuvre pour accélérer le processus de décaissement au profit des projets. D'autant plus que le paiement des acquisitions en dépend. Ce respect permet d'éviter d'utiliser tout décalage comme prétexte de reporter ou renoncer à l'exécution de certaines activités contractuelles
2. Formation de l'équipe de coordination du projet aux procédures BAD	2. Il est nécessaire de former le coordonnateur du projet et le comptable aux procédures de la Banque/FAE dès le début du projet. Cette formation est importante pour une bonne gestion du projet.
3. Appui constant et supervision régulière	3. Pour pallier aux retards, il est nécessaire de renforcer le dispositif de suivi-évaluation au début du Projet par la mise en place d'un plan de suivi-évaluation adéquat et la formation y afférente et par le renforcement des missions de suivi/supervision de la FAE.

2. Performance de l'emprunteur

Notation*	Compte-rendu descriptif sur la performance (tant quantitative que qualitative, en fonction des informations disponibles). Voir la note d'orientation sur les questions à aborder. (longueur maximale indicative : 250 mots)	
3	Le bénéficiaire du don a respecté l'intégralité de ses engagements contractuels vis à vis de la Banque/FAE. Il a mis à la disposition du projet sa contrepartie au moment voulu. Il a veillé tout au long du projet à impliquer l'ensemble des parties prenantes aux décisions prises, et la validation des produits réalisés par le consultant. La gestion et le suivi conjoints par l'ONAS/Coordonnateur de la mise en œuvre de l'étude étaient satisfaisants, malgré quelques difficultés liées au reporting et au contrôle rigoureux des délais. La facilitation assurée par l'ONAS était décisive pour trouver une solution à la mésentente entre les membres du Groupement. Cependant, le projet a connu des retards d'exécution dus à une insuffisance de flexibilité par le bénéficiaire du don pour l'organisation de certaines activités. Le rapport d'achèvement du projet n'a pas été préparé par le bénéficiaire, malgré les multiples rappels du chargé de projet et les constats des missions de supervision de la FAE	
Activités	Enseignements tirés	
1. Renforcement des capacités de coordination	1. La mise en concurrence des prestations de la Coordination du projet est à même de développer les compétences nationales en la matière. La délégation totale de la gestion à une unité de coordination renforcée aurait permis une meilleure performance au niveau de la gouvernance du projet.	
2. Suivi strict des prestations du Consultant	2. Le bénéficiaire du don doit veiller au respect strict des TDR et de l'Offre du Consultant en termes de démarches, moyens, livrables et délais.	

3. Performances des autres parties prenantes

Notation*	Compte-rendu descriptif sur la performance des autres parties prenantes, y compris les co-financiers, les entrepreneurs et les prestataires de service. Voir la note d'orientation sur les questions à aborder. (longueur maximale indicative : 250 mots)	
2	Le Consultant n'a répondu que partiellement aux besoins du bénéficiaire. Les études prévues par le projet ont été réalisées par le Groupement PECHER/EDE, qui a été sélectionné suite à une procédure d'appel à concurrence en conformité avec les règles de la Banque. Au départ du projet jusqu'à la remise des premiers rapports, les prestations étaient très performantes. L'exécution des tâches étaient même en avance sur le planning. L'ONAS voulait d'ailleurs introduire une demande d'avenant pour réduire les délais. Mais la démarche a été stoppée par un conflit entre les deux membres du groupement qui a sévèrement affecté le projet. C'est à partir de ce moment qu'il a été véritablement constaté une défaillance du Groupement et ce jusqu'à la fin du projet. Cette défaillance a fait l'objet d'une mise en demeure en date du 20 février 2012. Certaines activités annoncées par la méthodologie du Consultant n'ont pas été réalisées à l'instar du SIG ou réalisées pour un seul volet. Cette défaillance s'est illustrée par le refus du Consultant de prendre en compte les observations formulées par le Bailleur et l'ONAS ou de considérer les impératifs et les solutions proposées par l'ONAS notamment en ce qui concerne l'étude électromécanique.	
Questions clés (liées à la performance des autres parties prenantes, 5 maximum ; si nécessaire, ajouter d'autres lignes)	Enseignements tirés (5 maximum)	Public cible (pour les leçons tirées)
1. La qualité du produit final	1. Pour garantir un service de qualité, il ya lieu de bien préparer les TDR et bien fixer sans équivoque les critères de qualification et de sélection.	ONAS/FAE
2. Contrôle de l'étude participative	2. Pour des études stratégiques et complexes avec une longue durée d'exécution tels que les SD, l'exigence de rapports d'avancement trimestriels et l'organisation d'un atelier de validation par phase sont à même de faciliter le contrôle participatif de la qualité de l'étude.	ONAS/FAE

IV Synthèse des principaux enseignements tirés et recommandations

1. Principaux enseignements tirés

Questions clés (5 maximum, ; si nécessaire, ajouter d'autres lignes)	Enseignements tirés	Public cible
1. Adéquation avec les besoins de la population	1. L'étude a porté sur le volet eaux usées et le volet eaux pluviales en parfaite adéquation avec les besoins prioritaires de la ville. Cette adéquation a été permise à l'origine par l'adoption du MHA de la demande exprimée par la Mairie. Elle a facilité aussi la participation des acteurs du secteur de l'AEPA de la ville et des populations tout au long du processus de l'étude et l'appropriation des solutions retenues	MHA/ONAS/FAE
2. Assurance de la qualité à l'entrée	2. La qualité du produit final dépend de la qualité des TDR: <ul style="list-style-type: none"> ➤ En termes de délais : La détermination des délais d'exécution de l'étude doit être établie sur la base de logiciels de planification qui permettent de faire des analyses des délais et de gérer les références de base de délai, les marges de retard tolérées et le chemin critique (le chemin le plus long du réseau logique des tâches du début à la fin et la séquence de tâches avec la plus petite marge totale de retard). Toutes suggestions de révision des délais doivent être analysées par le biais de ce logiciel sur la base du respect des impératifs du chemin critique de l'étude. ➤ En termes contractuels: Afin d'éviter des litiges entre deux membres d'un groupement, il est nécessaire que la convention de groupement intègre des clauses afférant à la solidarité des membres et à l'établissement des responsabilités en cas de manquement d'un membre de groupement. Cette convention pourrait être exigée en tant que pièce constitutive du contrat principal. La fixation sans équivoque des critères de qualification et de sélection est à même d'atténuer les risques de défaillance. ➤ En termes de contrôle participatif de la qualité du produit Pour des études stratégiques et complexes avec une longue durée d'exécution tels que les SD, l'exigence de rapports d'avancement trimestriels et l'organisation d'un atelier de validation par phase sont à même de faciliter le contrôle participatif de la qualité de l'étude. 	MHA/ONAS/FAE
3. Importance des activités d'ingénierie sociale dans le cadre de l'étude du SD	3. La sensibilisation des populations a été menée efficacement et a facilité l'expression de la demande d'assainissement. Cette sensibilisation gagnera d'avantage en efficacité en l'inscrivant dans une activité plus globalisante d'IEC et de changement de comportement socioculturel visant l'ensemble des populations y compris les couches sociales les plus défavorisées de la ville. L'ingénierie sociale doit être identifiée comme activité du projet, avec un budget spécifique en conséquence. L'un des volets à traiter par cette activité d'ingénierie sociale est le financement durable de l'assainissement qui implique la participation des usagers dans les coûts d'investissement, d'entretien et d'exploitation des ouvrages. La recherche de technologies à faible coût de réalisation et d'entretien correspondant à la capacité et volonté à payer des usagers est à même de promouvoir le financement local	MHA/ONAS/FAE

4. Programmation de table ronde des bailleurs de fonds	4. La mobilisation des fonds des programmes de pré-investissement nécessite impérativement la réussite de l'organisation de la table ronde des bailleurs de fonds. Le choix d'organiser une table ronde sectorielle n'a pas été efficace pour le PDAZ. A la limite, il aurait été plus judicieux d'organiser une table ronde visant seulement les projets de la FAE à savoir le PARGIRE et le PDAZ. L'élaboration d'une feuille de route pour une table ronde spécifique aux projets FAE, incluant clairement la stratégie, les objectifs, l'organisation et les moyens, en étapes de préparation, doit être assurée suffisamment à l'avance.	FAE/Gouvernement
--	---	------------------

2. Principales recommandations (en mettant un accent particulier sur la garantie de la durabilité des avantages du projet)

Questions clés (10 maximum; si nécessaire, ajouter d'autres lignes)	Principale recommandation	Responsable	Délai
1. Rôle accru des acteurs locaux	<p>1. L'étude a permis de tester des éléments stratégiques innovants relatifs à l'approche par la demande et à la planification locale. En effet, Le développement durable de l'assainissement autonome implique une participation/partenariat avec les acteurs locaux, dès les étapes d'initiation et tout au long du processus :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Les associations des quartiers et les ONG: Ces acteurs locaux peuvent avoir un rôle important en matière d'assainissement. L'expérience a montré le bien-fondé d'une telle approche qui permet aux bénéficiaires de s'approprier le projet qui leur est destiné et de veiller à la durabilité de son exploitation. Aussi, elles peuvent avoir un travail pédagogique à assurer auprès des populations locales pour que celles-ci s'inscrivent dans les choix et les technologies d'assainissement amélioré retenus. ➤ Les petits prestataires privés: Ces acteurs peuvent jouer un rôle important pour le développement de l'assainissement autonome, notamment dans les zones à faibles revenus. Pour les Pouvoirs publics, ce rôle est à reconnaître institutionnellement et il faut en faire une base pour l'émergence d'opérateurs privés structurés, en particulier par des mesures d'encouragement aux investissements et par des facilitations à l'accès au crédit. A ce niveau, il est important d'encourager les initiatives de microcrédit pour offrir aux particuliers et aux petits prestataires privés un financement adapté à leur situation : financement à bas coût, garanties tangibles limitées. 	Gouvernement/MHA/ONAS/FAE	Immédiat
2. Renforcement des capacités de la maîtrise d'ouvrage	<p>2. Le renforcement des capacités doit viser le niveau conceptuel de l'étude et le niveau opérationnel d'exécution</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Pour le niveau conceptuel La maîtrise des produits et d'éventuelles révisions du SD, nécessite le renforcement des capacités de l'ONAS et de la Mairie pour l'utilisation des outils et des modèles de conception développés dans le cadre de l'étude, l'acquisition de logiciels d'assainissement et la formation à leur utilisation. Dans ce cadre, le développement d'un SIG doit constituer une activité intégrante clairement exigée par les TDR d'élaboration de SD d'assainissement. ➤ Pour le niveau opérationnel La Mairie est tenue de contrôler périodiquement le bon fonctionnement et l'entretien des ouvrages d'assainissement collectifs ou semi-collectifs. L'intervention de la Mairie peut aller plus loin, et prendre en charge l'entretien voire la réhabilitation des ouvrages existants. Elle peut créer en son sein et afin d'exercer cette tâche un service public d'assainissement collectifs ou semi-collectifs qui pourrait être alimenté par une redevance spécifique.. Des activités de 	MHA/ONAS/FAE	Immédiat

	<p>renforcement des capacités de la Mairie sont à mener par ailleurs à travers la formation dans la gestion des projets et à travers l'assistance technique, pour améliorer la qualité de plaidoyer, planification et suivi de la mise en œuvre des projets.</p> <p>L'élaboration dans le cadre du SD de manuels de conception des ouvrages expliquant les consignes précises sur l'entretien et l'exploitation est à exiger. Ce type de document doit constituer un produit des études de SD d'assainissement.</p>		
3. Mécanisme de suivi de la mobilisation des fonds	3. La concrétisation des promesses et des engagements des bailleurs de fonds est un enjeu important pour la durabilité du projet. Elle nécessite la mise en place d'une batterie de dispositifs et de mécanismes sectoriels de plaidoyer, de suivi et de coordination par projet et par Bailleurs de fonds.	Gouvernement	Immédiat

V Notation globale du RAP

Volets et critères	Notation*
VOLET A : PERTINENCE	4
Pertinence de l'objectif de développement du projet (II.A.1)	4
Pertinence de la conception du projet (II.A.2)	3
VOLET B : EFFICACITÉ	3
Objectif de développement (OD) (II.B.4)	3
VOLET C : EFFICIENCE	3
Respect du calendrier (II.C.1)	3
Efficience de l'utilisation des ressources (II.C.2)	4
Analyse coût-avantage (II.C.3)	N/A
État d'avancement de l'exécution (IP) (II.C.4)	3
VOLET D : DURABILITÉ	3
Viabilité financière (II.D.1)	4
Durabilité institutionnelle et renforcement des capacités (II.D.2)	3
Appropriation et durabilité des partenariats (II.D.3)	3
Durabilité environnementale et sociale (II.D.4)	N/A
NOTE GLOBALE DE L'ACHEVEMENT DU PROJET	3

VI Sigles et abréviations

Sigle (si nécessaires, ajouter d'autres lignes)	Description
AEP	Adduction d'Eau Potable
AEPA	Adduction d'Eau Potable et Assainissement
APD	Avant-projet Détaillé
APS	Avant-projet Sommaire
BAD	Banque Africaine de Développement
CICR	Comité international de la Croix-Rouge
CLAR	Cadre Logique Axé sur les Résultats
DAO	Dossier d'Appel d'Offres
EES	Evaluation Environnementale Stratégique
EIES	Etudes d'impacts environnementaux et sociaux
EP	Eaux Pluviales
EU	Eaux Usées
FAE	Facilité Africaine de l'Eau
IEC	Information-Education-Communication
MHA	Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement
ONAS	Office National de l'Assainissement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PDAZ	Plan Directeur d'Assainissement de Ziguinchor
PEPAM	Programme d'Eau Potable et d'Assainissement du Millénaire
RAP	Rapport d'Achèvement du Projet
RAT	Rapport d'Avancement Trimestriel
SD	Schéma Directeur

SIG	Système d'Information Géographique
SNFO	Bureau Régional au Sénégal de la BAD
TDR	Termes de Références
USAID	The United States Agency for International Development

Pièce jointe requise : Rapport actualisé sur l'état d'avancement de l'exécution et les résultats (EER) – la date devrait être la même que celle de la mission RAP.

Annexe 1 : Liste des documents de référence

1. Rapport d'évaluation du projet : 01
2. Protocole d'accord de don n°. 5600155000401 : 01
3. Aide-mémoires des missions de supervision : 04
4. Rapports d'activités du Coordonnateur: 05
5. Rapports des études: 03 phases et le rapport de Premier établissement
6. Document de Programme de la table ronde: 02
7. Rapports d'audit:03
8. Requête de financement:03

Annexe 2 : Cadre Logique Axé sur les Résultats

Pays et titre du Projet : République du Sénégal – Etude du Plan directeur d’assainissement de Ziguinchor

But du projet : Contribuer à la croissance économique, à la réduction de la pauvreté, à une meilleure santé, à l’élimination des disparités au niveau genre dans l’assainissement, et à l’amélioration de l’environnement aquatique de Ziguinchor

CHAINE DES RESULTATS		INDICATEURS DE PERFORMANCE			MOYENS DE VERIFICATION	RISQUES /MESURES D’ATTENUATION
		Indicateurs	Situation de référence en 2009	Cible		
IMPACT	Contribution à l’atteinte des objectifs de développement du millénaire vers 2015 en matière d’assainissement urbain de Ziguinchor	Taux d’accès aux services d’assainissement de base	En 2008, 45% pour des excréta et 15% pour des excréta et des eaux grises	En 2015, 72% pour des excréta et 57% pour des excréta et des eaux grises	Source : - statistiques municipales et nationales et rapports sur l’état du développement par rapport aux Objectifs du Millénaire pour le Développement	– Risques ○ Instabilité liée au conflit armé ○ Objectifs globaux de développement non atteints comme la faible performance des activités des autres secteurs ○ Non mobilisation du financement de l’Etude – Mesures d’atténuation ○ Mesures de sécurité prises par l’Etat du Sénégal ○ Renforcement de la gouvernance des secteurs de l’AEPA, ○ Les bailleurs, seront informés de l’état d’avancement des différentes phases de l’Etude
	Promotion de la construction des systèmes d’assainissement et de drainage des eaux pluviales durables, répondant aux normes d’hygiène les plus élevées, et à moindre coût d’utilisation pour une population de 250,000 habitants	Taux d’accès aux systèmes d’assainissement et de drainage des eaux pluviales	45% en 2008	72% en 2015 100% en 2025		
	Réduction des impacts des inondations et l’atténuation de l’érosion urbaine, de l’ensablement et d’autres menaces environnementales	Taux de réduction des effets de nuisances des inondations	92% en 2008	46% en 2015 0% en 2025		
EFFETS	Effet 1: Financements mobilisés pour la mise en œuvre du PDAZ	Taux de financement mobilisé	0% en 2008	100% à la fin du projet	Source : Rapport de la table ronde des bailleurs de fonds Source: Missions de supervision et des rapports de l’état d’avancement	– Risques ○ Non achèvement de l’Etude dans le délai imparti ou de non obtention de la qualité de service escomptée ○ Faible appropriation des études par les acteurs nationaux et les bailleurs de fonds ○ Absence de suivi des sites de
	Effet 2: Les bailleurs de fonds et le Gouvernement sont prêts à investir grâce aux dossiers techniques et bancables pour la mise en œuvre des investissements prioritaires	Nombre de dossiers de pré investissements disponible	0 en 2008	2 APD à la fin du projet		

CHAINE DES RESULTATS		INDICATEURS DE PERFORMANCE			MOYENS DE VERIFICATION	RISQUES /MESURES D'ATTENUATION
		Indicateurs	Situation de référence en 2009	Cible		
	Effet 3: Simulation de la demande d'assainissement grâce à la promotion active de solutions d'assainissement alternatives et durables	Taux de demande d'assainissement additionnelle exprimée	0% en 2008	60% en 2015	<u>Source:</u> - Enquête sur la volonté à payer des consommateurs - Comité de l'association des quartiers	démonstartions – Mesures d'atténuation o Encouragement de tous les acteurs à s'impliquer en participant aux concertations et validations prévues aux étapes clé du projet o Participation des Bailleurs à toutes les étapes de l'Etude o Appropriation de la mairie des sites de démonstration
PRODUITS	Composante A. Etudes préliminaires et de diagnostic					
	PA.1: Rapports des études de diagnostic	Validation des rapports de diagnostic EU et EP	0% validés en début 2008	100% validés en mai 2009	<u>Source :</u> - Rapports d'activité trimestriels	– Risques o Faible performance des Consultants – Mesures d'atténuation o Favoriser la compétition pour les marchés d'études o La coordination et la gestion de l'étude est confié à une personne ressource compétente en la matière
	PA.2: Méthodologie de conception technique et économique des solutions alternatives d'assainissement à la parcelle y compris l'assainissement écologique	Validation de la méthodologie de conception technique et économique des solutions alternatives d'assainissement à la parcelle y compris l'assainissement écologique	0% validé en début 2008	100% validés en mai 2009		
	PA.3 Les sites pilotes de démonstrations (objet de contrat et avenant) sont réalisés au niveau des ménages	Nombre d'ouvrages d'assainissement de démonstration réceptionnés	0 en en début 2008	239 ouvrages réceptionnés		
	PA.4: Rapport du voyage d'études à l'information et à la sensibilisation des acteurs sur l'approche intégré d'assainissement	Validation du Rapport du voyage d'études	0% en début 2008	100% validés en mai 2009		
Composante B : Sensibilisation sur les options stratégiques du Plan directeur et rapport sur la stratégie						
PB.1: Consultations et ateliers réunissant l'ensemble des acteurs	Validation des comptes rendu de consultation et ateliers	0% en début 2008	100% des acteurs visés sont consultés	<u>Source :</u> - Rapports d'activité trimestriels	– Risques o Faible performance des	

CHAINE DES RESULTATS	INDICATEURS DE PERFORMANCE			MOYENS DE VERIFICATION	RISQUES /MESURES D'ATTENUATION
	Indicateurs	Situation de référence en 2009	Cible		
			en septembre 2009		Consultants – Mesures d'atténuation ○ Favoriser la compétition internationale et nationale
PB2. Rapports sur la stratégie EU et EP	Validation des rapports sur la stratégie EU et EP	0% validés en début 2008	100% validés en septembre 2009		
Composante C : Préparation du Plan directeur d'assainissement, Plan d'investissement général, et l'Evaluation Stratégique Environnementale					
PC1. Rapport du Plan directeur d'assainissement à l'horizon 2025 et du plan d'investissement par phase	Validation des rapports d'APS intégrant pour EU et EP	0% validés en début 2008	100% validés en avril 2010	<i>Source :</i> - Rapports d'activité trimestriels - Rapport d'atelier de validation	– Risques ○ Faible performance des Consultants – Mesures d'atténuation ○ Favoriser la compétition internationale et nationale
PC2. Rapport d'Evaluation environnementale stratégique	Validation du rapport de l'EES	0% validés en début 2008	100% validés en avril 2010		
Composante D : Composante D. Préparation pour la mise en œuvre des projets et investissements prioritaire					
PD1: Rapports des APD pour EU et EP	Validation du rapport des APD EU et EP	0% validés en début 2008	100% validés en novembre 2010	<i>Source :</i> - Rapports d'activité trimestriels	– Risques ○ Faible performance des Consultants – Mesures d'atténuation ○ Favoriser la compétition internationale et nationale
PD2: Rapports des DAO pour EU et EP	Validation du rapport des DAO EU et EP	0% validés en début 2008	100% validés en novembre 2010		
PD3: Rapport de l'étude d'Impact environnemental et social	Restitution du rapport EIES aux acteurs	0% validés en début 2008	100% validés en novembre 2010		
Composante E: Administration et Gestion					
PE 1: Les activités du projet sont coordonnées et suivies	Nombre de rapports d'avancement trimestriels et d'achèvement	0	Un RAT produit à chaque trimestre Un RAP produit à la fin du projet	<i>Source:</i> - Rapport d'activité trimestriel - Rapport de la table ronde des bailleurs de fonds	– Risques ○ Faible performance du Coordinateur du projet – Mesures d'atténuation ○ Sélection sur la base d'une liste

	CHAINE DES RESULTATS	INDICATEURS DE PERFORMANCE			MOYENS DE VERIFICATION	RISQUES /MESURES D'ATTENUATION
		Indicateurs	Situation de référence en 2009	Cible		
	PE.2: la table de bailleurs de fonds est organisée	Tenue de la table ronde de bailleurs de fonds	0	Une table ronde organisée après validation des rapports de la phase D		restreinte
ACTIVITÉS CLÉS	<p>Composante A : Etudes préliminaires et de diagnostic</p> <ul style="list-style-type: none"> • Atelier de lancement et phase de conception • Etude du cadre légal et institutionnel • Etudes socio-économiques et concertation avec les bénéficiaires • Etudes techniques de base • Etudes eaux pluviales • Etudes eaux usées • Définition de l'approche méthodologique de conception • Plaidoyer pour une approche intégrée du développement de l'assainissement <p>Composante B: Sensibilisation sur les options stratégiques du plan directeur et rapport sur la stratégie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation sur les options stratégiques • Préparation du rapport sur la stratégie <p>Composante C : Préparation du Plan Directeur d'assainissement, Plan d'investissement général, et l'Evaluation Stratégique Environnemental</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plan Directeur d'assainissement et Plan d'investissement • Evaluation environnementale générale • Atelier final <p>Composante D : Préparation pour la mise en œuvre des projets et investissements prioritaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • APD • DAO • EIE <p>Composante E:Administration et gestion Coordination et gestion administrative, financière, comptable et suivi-évaluation du projet Acquisition des services de consultants Suivi des prestations des Consultants Organisation de la table ronde des bailleurs de fonds</p>					<p>Coût total du projet: 989 560 Euros</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Rémunération Etudes: (composantes A, B, C, D):881 000 Euros: (89%) ○ Administration et gestion de l'étude:108 560 Euros (11%) <p>Ressources financières:</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Don Facilité : 935 000 Euros (94%) ○ Contrepartie par Etat Sénégal : 54 560 Euros (6%)

Annexe 3 :

C Rapport sur l'état d'exécution des projets et évaluation -EE

Respect des clauses

Critères	Nombre/Pourcentage des conditions remplies	Notation		Evaluation <i>Accompagnée d'explications concernant (a) les notes de 2 ou 1 et (b) les notes inférieures que dans le précédent rapport</i>
		Le présent rapport	Le rapport précédent	
Respect des clauses du projet (<i>Rapport complet sur l'observation des clauses à communiquer à l'Annexe 2</i>)	3/3 (100%)	4		<ul style="list-style-type: none"> - Ouverture du compte spécial - Confirmation par la banque commerciale que les fonds du compte spécial ne seront susceptibles ni de compensation, de confiscation, ni de saisie - Préparation des Termes de Référence (TdR) et de la Demande de Proposition (DP) en prenant en compte les descriptions du Rapport d'Evaluation - La satisfaction des conditions de Don a été constatée avant le premier décaissement.
Respect des clauses de sauvegarde environnementale et sociale (<i>Rapport complet sur le respect des dispositifs de sauvegarde fournis à l'Annexe 3</i>)	100%	4		Le projet est classé catégorie 3
Respect des clauses relatives à l'audit	3/4	2		<ul style="list-style-type: none"> - En référence à la Mémoire interne: ORPF.2/ RPT/ 2011/08/063/ANE: Rapports d'Audits révisés des comptes des exercices 2008 et 2009: <ul style="list-style-type: none"> o Période couvertes par les audits: 01/01/2008 au 31/12/2008 et 01/01/2009 au 31/12/2009 o Opinion de l'auditeur: L'auditeur a certifié les états financiers avec réserves. o Les rapports d'audits révisés des comptes des exercices 2008 et 2009 ont été jugées acceptables. o Recommandation à la FAE: Exiger à l'auditeur de toujours solliciter les commentaires du projet sur les recommandations formulées dans le rapport sur le contrôle interne et de relever dans son rapport toute réserve du projet à s'y conformer. - L'Audit final des états financiers annoncé en fin décembre 2012 après l'organisation de la table ronde des bailleurs de fonds, n'a pas eu lieu.

Systèmes et procédures du projet

Critères	Notation		Evaluation <i>Accompagnée d'explications concernant (a) les notes de 2 ou 1 et (b) les notes inférieures que dans le précédent rapport</i>
	Le présent rapport	Le rapport précédent	
Acquisition des biens et services	3		<ul style="list-style-type: none"> - La sélection du Consultant pour les études et le consultant pour le poste du Coordonnateur du projet a fait l'objet d'une demande consultation restreinte - L'acquisition des outils informatiques a été réalisée sur demande de renseignement de prix - La sélection de consultants a été assurée par l'ONAS qui dispose de l'expérience avec les procédures de passation des marchés des bailleurs de fonds. - L'ONS et le Coordonnateur n'ont pas disposé d'un manuel de procédure - Le Coordonnateur du Projet et un représentant de l'ONAS ont participé à la formation organisé par la BAD sur les procédures de gestion des projets et des financements ainsi que sur les règles de procédures de la BAD à utiliser pour les acquisitions de biens, services et travaux.
Gestion financière	4		<ul style="list-style-type: none"> - La gestion financière a été assurée par l'ONAS sans problèmes notables. La formation du représentant de l'ONAS et du Coordonnateur a facilité davantage la maîtrise de cette tâche.
Suivi et évaluation	3		<ul style="list-style-type: none"> - Les rapports trimestriels sont remis régulièrement mais avec de retard parfois très important. Le rapport d'achèvement n'a pas été remis à la FAE; - L'ONAS et le Coordonnateur du Projet ont tenu à renseigner dans le RAT un tableau de bord de suivi des indicateurs ; ce qui a permis de mettre à disposition des informations, en particulier sur l'avancement du projet, en termes technique, financier et de passation des marchés. - L'ONAS et le Coordonnateur du projet n'ont pas été suffisamment attentive à certaines recommandations formulées par les missions de supervision de la FAE, en particulier l'organisation du voyage d'étude, l'élaboration du PAR, les retards constatés dans la livraison des études.

Exécution et financement des projets

Critères	Montant total (a)	Montant cumulatif à ce jour (b)	Montant cumulé au début de l'année (c)	Projection annuelle (Montant cumulé escompté à la fin de l'année) (d)	Progrès vers la réalisation de la projection annuelle (% réalisé) (b-c)/ (d-c)	Progress vers la réalisation de la projection totale (% de réalisation)	Notation	
							Le présent rapport	Le rapport précédent
Décaissements <i>(Uniquement les financements approuvés par la Banque)</i>	935 000	935 000				100%	4	
Engagements budgétaires <i>(Uniquement les financements)</i>		78 355				83,8%	3	

<i>approuvés par la Banque)</i>								
Décaissements des fonds de contrepartie	54 560	54 560				100%	4	
Décaissements des fonds de Cofinancement	S.O							

Critères	Evaluation <i>With explanation for (a) ratings of 2 or 1 and (b) ratings lower than in the previous report</i>
Décaissements <i>(Uniquement les financements approuvés par la Banque)</i>	Le décaissement a été assuré à 100% en trois tranches comme prévu. Le premier décaissement a eu lieu 3 mois avant le démarrage effectif de l'étude, soit le 05 janvier 2008.
Engagements budgétaires <i>(Uniquement les financements approuvés par la Banque)</i>	Le reliquat à restituer à la FAE et qui pourra être enregistré à la fin du projet est de 78 355 Euros, d'où un taux d'engagement net de 83.9%. Notons les montants relatifs aux activités non réalisés (voyage d'étude et élaboration du RAP) ont été payés aux Consultants.
Décaissements des fonds de contrepartie	Les fonds de contrepartie ont été épuisés à 100% à la fin du mois de décembre 2011. Malgré cet épuisement de fonds, l'ONAS a continué à superviser le projet, après cette date. L'accompagnement d'un représentant de l'ONAS à la mission d'élaboration du RAP -FAE, en témoigne.
Décaissements des fonds de Cofinancement	<voir lignes directrices au personnel>

Notation globale de l'état d'exécution (EE)

Notation de l'EE	Le présent rapport	Le rapport précédent	Justification
	3		9 critères ont été évalués, le score global étant de 31, la notation moyenne de l'EE est de 3, 44. Ce qui indique que les processus de mise en œuvre de l'étude sont pour la plupart très satisfaisants et auraient pu déboucher sur les résultats prévus si des mesures d'appui avaient été prises à temps

Annexe 4: Contribution de la FAE (Missions de supervision)

N°	Mission	Date	Nb de jours	Nb de Per.	Composition
1	Supervision	Du 12 au 14 novembre 2009	3	2	- Mr OSSETE Jean Michel, chargé en chef des opérations eau FAE - Monsieur Mahécor NDIAYE, Expert en eau et en Assainissement au Bureau Régional de la BAD au Sénégal (SNFO)
2	Supervision	Du 27 au 30 mars 2011	4	2	- Mr OSSETE Jean Michel, chargé en chef des opérations eau FAE - Monsieur Mahécor NDIAYE, Expert en eau et en Assainissement au Bureau Régional de la BAD au Sénégal (SNFO)
3	Réunion d'achèvement du projet	Le 9 février 2012	1	2	- Mr OSSETE Jean Michel, chargé en chef des opérations eau FAE - Monsieur Mahécor NDIAYE, Expert en eau et en Assainissement au Bureau Régional de la BAD au Sénégal (SNFO)
4	Supervision	Du 12 au 15 septembre 2012	4	1	Mr OSSETE Jean Michel, chargé en chef des opérations eau FAE

Annexe 5 : Liste des personnes contactées (Mission du Groupement en R.Congo)

Nom et prénom	Organisme	Poste	Email	Coordonnées
Barry Moussa	ONG PACTE	Chargé de programmes	moussabarry@yahoo.com	P : +221 77 521 49 97
Camara Moctar	Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés	Chef de la DREEC de Ziguinchor	camoumoctar@yahoo.fr	B : +221 33 821 07 25
Serigne Touré	Environnement, déchet, eaux	Directeur Technique	Serigne.toure@cabinetede.com	P : +221 77 450 46 71
El Hadji Samba Gakou	Tabafor Entreprise	Directeur Général	gakoutabafor@yahoo.fr	P : +221 77 632 49 79
Alassane Dieng	Office National de l'Assainissement du Sénégal	Ingénieur Sénior Directeur des Etudes et Travaux	Alassane.dieng@onas.sn	Tel : + 221 33 832 39 97
Elhadji Diané Diédhiou	Comité de Quartier	Chef de quartier		Tel : + 221 77 527 68 17 + 221 77 981 99 56
Atab Goudiaby	Ministère de la Santé et de la Prévention	Chef de la Brigade Régionale de l'hygiène de Ziguinchor	atabgoudiaby@hotmail.com	P +221 77 642 80 38 +221 33 991 11 48
Amadou Diallo	PEPAM	Coordonnateur	PEPAM/projeau@gmail.com	P + 221 77 557 04 25
Abdoulaye Dieng	Ministère de l'Economie et des Finances Direction de la Coopération Economique et Financière	Inspecteur de la Coopération Adjoint au Directeur	layemadiotra@yahoo.fr	P + 221 77 642 97 94
Osmane Diallo	Coordinateur de projets	ONAS	osamane.diallo@onas.sn	B + 221 450 91 24
Mamadou Gueye	Coordinateur de projets	ONAS	mamadou.gueye@onas.sn	P + 221 77 573 06 18
Babacar Mbaye	Ancien Coordonnateur du PDAZ	Consultant	Mbaye_babacar@yahoo.fr	P + 221 77 656 664 40
Basill Diatta	DCSH- ZG	Chef de service		P + 221 77 559 05 80
Malique SOW	Mairie de Ziguinchor	Maire Adjoint	maliquesow@yahoo.fr	P +221 77 35 77 71
Ndiogou Ndong	Direction Régionale de l'Assainissement	Chef de service	Nobng_ndiogou@yahoo.fr	P +221 77 519 78 44

Annexe 6 : Rapport photos



Focus groupe avec les bénéficiaires (source PECHER/EDE)



Enquêtes de ménage (source PECHER/EDE)



Atelier de restitution composante B (EU) (source PECHER/EDE)



Atelier de restitution composante B (EP) (source PECHER/EDE)



Latrines à simple trou les plus précaires (source PECHER/EDE)



Déviation des eaux de douche (source PECHER/EDE)



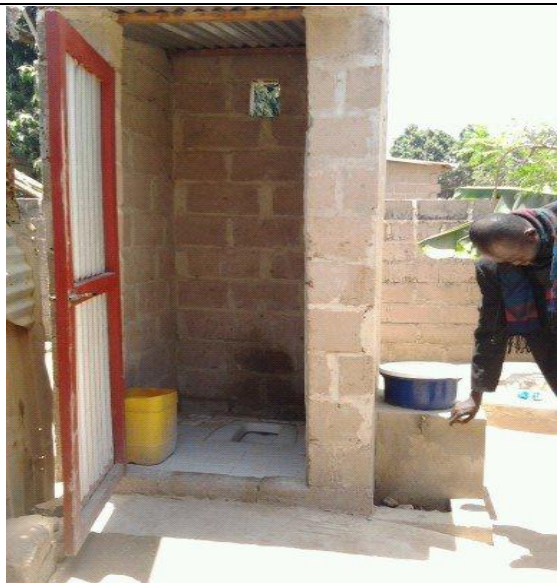
Lessive dans la cour (source PECHER/EDE)



Rejet des eaux de vaisselle dans la rue (source PECHER/EDE)



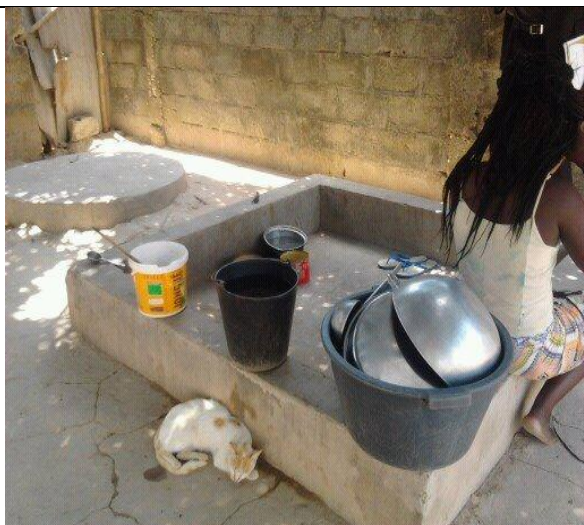
Ouvrages assainissement autonome- PDAZ (source PECHER/EDE)



Ouvrages d'assainissement - PDAZ



Lave-vaisselles Site de démonstration



Lave-vaisselle Site de démonstration



Ouvrages d'assainissement - PDAZ



Latrine Publique- Site de démonstration -école (PDAZ)



Latrine Publique- Site de démonstration -école (PDAZ)



Latrine Publique- Site de démonstration -école (Vue de l'intérieur (PDAZ)